



**GRAND  
BELFORT**

**recrute des ELECTROTECHNICIENS  
MAINTENANCIERS**



Grand Belfort Communauté d'Agglomération, 103 000 habitants, 52 communes, occupe au cœur des grands échanges européens une situation géographique stratégique.

**ADJOINT TECHNIQUE (F/H)**  
**Catégorie C**  
**Titulaire**

### MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché à la direction de l'Eau et de l'Environnement, service Maintenance Eau & Assainissement, l'électrotechnicien - maintenancier :

- assure l'entretien et la maintenance préventive du parc d'équipements (pompes, moto-réducteurs, compresseurs d'aération, presse à vis, etc...) installés dans les ouvrages d'assainissement (postes de refoulement, usines de traitement des eaux usées, bassins d'orage, etc...)
- diagnostique les pannes des actionneurs et armoires électriques et assure leur remise en route (maintenance curative)
- participe à la maintenance de premier niveau sur les API, les équipements métrologiques, de communication
- participe à l'installation des nouveaux équipements
- utilise les logiciels métiers (télégestion TOPKAPI / GMAO GARL) dans le cadre de ses missions
- met à jour les plans et schémas électriques des installations (SEE Electrical)
- participe aux astreintes selon l'organisation du service

### PROFIL RECHERCHÉ

- BAC à BAC+2 maintenance industrielle ou électrotechnique
- solides compétences en mécanique, électricité industrielle, électromécanique
- habilitations électriques BT /HT
- expérience souhaitée dans le domaine de l'assainissement
- outils bureautiques et logiciels métiers
- sens du travail en équipe
- forte culture sécurité
- travail physique en extérieur, en milieu insalubre et en hauteur
- permis B indispensable

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 16 août 2024

**par courriel :** [recrutements@grandbelfort.fr](mailto:recrutements@grandbelfort.fr)

**à l'attention de :** Monsieur le Président  
Direction des Ressources Humaines  
Place d'Armes, 90020 BELFORT CEDEX

*Le Grand Belfort traite toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap.*

### AVANTAGES

- RTT - Accord 35 h
- Accord télétravail selon le poste
- Comité National d'Action Sociale - CNAS
- Participation mutuelle labellisée
- Participation frais de transport